



Un nouvel arrivant dans la communauté AP+

AP+ devrait être opérationnel à Nouméa le 4 octobre 2011

Jean-Pierre Héraut, Président de l'Union Maritime et Portuaire (UMEP) de Nouvelle-Calédonie et François Mahé des Portes, Président du Directoire de MGI, ont signé lundi 3 mai un contrat cadre prévoyant la mise en place d'AP+ à Nouméa le 4 octobre 2011.

Après Fort-de-France, 1^{er} port des Caraïbes à s'être équipé d'AP+ puis Cayenne, 1^{er} port du continent américain, Nouméa est le 1^{er} port d'Océanie à rejoindre la communauté AP+.

Début 2010, MGI a enchaîné les succès en signant avec Alger, la Guyane, Mayotte et aujourd'hui Nouméa. Toutes ces places portuaires ont choisi MGI pour mettre en place AP+ sur leur port. Un choix motivé par l'expertise en infologistique, le professionnalisme, l'implication et le dynamisme des équipes MGI.

«Une nouvelle fois, c'est la communauté portuaire privée et publique qui met en avant son devoir d'efficacité collective », a précisé François Mahé des Portes.

Jean-Pierre Héraut a rajouté : « Qu'il était valorisant de guider un navire avec de nombreux marins qui vont dans le même sens. Cela a été difficile mais le bon port est au bout de la lunette. »

Les administrateurs de l'UMEP de Nouvelle-Calédonie ont souhaité que Sylvie Lefebvre soit le chef de projet, ce qui a été accepté. L'audit pré-implémentation par MGI en coordination avec les professionnels privés et publics a démarré.

« Cet audit est le premier pas de la démarche qualité globale engagée par l'ensemble des acteurs du port de Nouméa », a rajouté Sylvie Lefebvre.

A PROPOS DE MGI

Avec plus de **20 ans d'expérience** dans la création de systèmes d'information complexes destinés aux acteurs publics et privés au sein d'une même plate-forme logistique intermodale - **Protis en 1989** et **AP+ en 2005** - MGI se revendique avant tout comme une équipe d'*infologisticiens*.

Le CCS AP + a été créée en étroite collaboration avec les partenaires professionnels de Marseille et du Havre (Unions Maritimes et associations professionnelles), ainsi que les institutionnels (Douanes et les Grands Ports Maritimes).

AP+ fut mis en place pour la 1^{ère} fois par MGI sur le port de Marseille-Fos en septembre 2005. Aujourd'hui, il est aussi installé sur le port du Havre, Fort-de-France, Bordeaux, Rouen, Nantes Saint-Nazaire, Pointe-à-Pitre, Port Louis (Ile Maurice) et prochainement à Paris-Gennevilliers, Alger, Cayenne, Mayotte et Nouméa.

MGI fait partager son expertise en participant aux travaux de simplification et dématérialisation des documents liés au transport de marchandises notamment avec :

- La Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique (Mission Dématérialisation des Procédures du Commerce Extérieur)
- La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
- Le Bureau de Promotion du Short Sea Shipping
- La mission des transports intelligents du MEEDDAT
- Le Cluster PACA logistique
- Le pôle Solutions Communicantes Sécurisées

MGI propose des solutions logicielles innovantes comme le service **M-customs** et **Tracking 2.0**.

Contact Presse

Marie Pavesio. Tél : +33 (0)4 91 14 26 60

Email : m.pavesio@gyptis.fr

www.gyptis.fr